

LA LUTTE POUR DÉFENDRE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE !

La reprise en main de la formation professionnelle par l'État est idéologique et pourrait se résumer à : trouve ta formation sur ton Smartphone et traverse la rue pour trouver un boulot !



En effet, la contre-réforme vise à rendre les individus seuls responsables de leur situation, niant par ce fait les déterminants sociologiques, et renvoie aux oubliettes l'obligation de l'employeur·e en matière de formation, d'adaptation et de maintien dans l'emploi. L'enseignement est désormais le siège d'une nouvelle doxa : la pédagogie par compétences. Cette approche opère un compromis entre les attentes du patronat et celle de courants pédagogiques utilitaristes, recherchant exclusivement l'employabilité immédiate.

Les luttes des personnels de la formation professionnelle initiale et continue portent des revendications salariales, sur les conditions de travail et la défense de l'emploi mais aussi sur leur vision de la formation professionnelle.

Dans les lycées professionnels, l'intersyndicale CGT Éduc'action - SNUEP FSU - SNEP FSU - SNALC - SUD Éducation - SNCL - SIES FAEN - CNT a déclaré dans son communiqué du 16 novembre :

« La consultation des collègues, les heures d'information syndicale ou les débats en assemblées générales montrent que les personnels

rejettent massivement la réforme Blanquer qui aboutira à la casse de l'enseignement professionnel.

Pour nos organisations, cela signifie deux choses : cette réforme n'est pas celle qu'il faut et le ministre doit y renoncer maintenant. Il doit prendre en compte les revendications des personnels !

Dans de nombreux départements et académies, la mobilisation s'enracine et s'élargit. L'intersyndicale nationale soutient pleinement les actions et les mobilisations des personnels.

Le ministère veut imposer à tout prix une réforme dangereuse pour l'avenir de nos élèves comme des personnels. »

Démarrée le 27 septembre, la lutte s'est poursuivie avec comme dernière date en cours le 27 novembre. Des lycées professionnels ont été occupés, en particulier dans l'académie de Versailles.

Il faut dire que la situation est inacceptable.

Les élèves perdraient entre 296h et 380h en bac pro, et les enseignant·es 252h. Cela va entraîner la suppression d'au moins 1500 emplois !

Les « compensations » sont en trompe l'œil à la fois en termes horaires et sur le fond. Le « chef d'œuvre » et le « co-enseignement » participent d'une mythologie d'une « intelligence de la main » et font des matières générales des disciplines utilitaristes. En réalité, toutes les disciplines vont perdre des heures, et en particulier dans les disciplines professionnelles. Le gouvernement veut faire des lycéen·nes professionnels des exécutant·es, tout en baissant de presque un tiers leur formation professionnelle initiale !

Le 18 octobre, la direction générale de l'AFPA présentait au CCE et au CA son projet de réorganisation. C'est un PSE de grande ampleur qui annonce l'amputation du quart des emplois, la fermeture d'établissements, l'externalisation de l'hébergement et de la restauration. Sur un effectif de 6 483 CDI au 1^{er} juin 2018 sont envisagés : la suppression de 1541 postes CDI, la modification de 457 postes, la création de 603 postes qui, en fait, sont souvent des déclassifications masquées. Le cumul de ces mesures pourrait aboutir à 1995 licenciements. La fermeture de 38 centres entraînerait la disparition de l'AFPA dans 11 départements.

Le gouvernement déclare pourtant, non sans un certain cynisme, vouloir investir dans les « compétences », mais « en même temps » réduit l'égal accès sur tout le territoire à un métier. Cette stratégie fait obstacle à l'emploi et à la reconnaissance salariale, car sans titre ou diplôme d'État, il sera bien difficile de prétendre à la classification et aux grilles salariales des conventions collectives.

Sur les 1 600 pages de ce « projet », seules 3 évoquent les « bénéfiques attendus ». La perspective est sombre et impose une lutte sans relâche : dès 2020, la situation économique doit se rétablir (par miracle !) sinon, dès 2021, c'est une autre phase de destruction de l'AFPA qui se profilera. Pour les 4 organisations syndicales représentatives, unies dans le rejet absolu de ce projet, c'est la mort de l'AFPA qui se dessine et qu'il faut empêcher !